

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'Agence de l'Océan pour vos vacances à Biscarrosse.

Pour une réservation ferme, merci de bien vouloir prendre contact avec l'Agence afin de s'assurer de la disponibilité de l'offre.

A ce titre, nous considérons la location définitive qu'à réception des arrhes de confirmation, soit 25% du montant de la location.

Votre versement peut-être effectué de manière suivante :

- Soit par chèque bancaire,
- Soit par carte bleue en nous communiquant votre N° DE CB (VISA ou EUROCARD),
- Soit par virement (nous contacter afin de vous communiquer nos références bancaires)

Des réceptions de votre règlement, vous recevrez les contrats de location dont vous voudrez bien prendre connaissance et nous retourner un exemplaire signé.

Nous vous précisons que nous vous proposons pour votre séjour un service de location de draps et un service de ménage en supplément. Veuillez nous informer avant votre arrivée de votre décision.

Responsabilité civile - Assurance annulation - Assistance – Rapatriement

Coût de cette assurance 3% du montant de la location, payable par chèque à l'ordre du cabinet BELEM (document joint au contrat). A défaut de souscription de cette assurance, le locataire s'engage à fournir une attestation en responsabilité civile.

Sera payable à l'entrée des lieux :

- Le solde du loyer
- 15 € de frais de dossier
- 200 € de caution remboursable à la fin du séjour

A votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez recevoir Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

ERIC TEITON